

Image not found or type unknown



loyer transformé en ht.+tva 5.5%

Par **daniel72**, le **26/01/2010** à **19:33**

BONJOUR

NOUS LOUONS UNE PARCELLE DE TERRAIN DE LOISIRS L ANNEE DERNIERE A LA MAIRIE.

CETTE ANNEE UNE ASSOCIATION A PRIS CELA EN MAIN ET NOUS SOMMES INVITES A REGLER CE LOYER MAIS MAJORE DE LA TVA 5.5%!!!

merci de nous éclairer sur ce point .est ce normal!

nous .nous n avons pas demande changement de gestionnaire!!et encore moins la tva en plus ?

BOUNTY1 DE LA SARTHE